

NOTE D'INFORMATION PATIENT

2024/02/046

Vous êtes hospitalisé ou vous venez en consultation au CHU de Martinique.

Dans le cadre de votre prise en charge, des examens (examen clinique, prélèvement biologique....) peuvent être réalisés. Les données associées à ces examens et les informations sur votre état de santé vous appartiennent. Les équipes qui vous prennent en charge sont soumises au secret professionnel et n'ont pas le droit de les communiquer à un tiers sans votre accord.

Une nouvelle loi intitulée « Règlement Général sur la Protection des Données » (RGPD) est entrée en vigueur. Son objectif est de renforcer la protection de vos données personnelles.

Concernant le parcours de soin et l'accès au dossier patient

« Afin d'améliorer la qualité de votre parcours de soins, le CHU de la Martinique peut également être amené à transmettre ces données à des professionnels hors CHUM intervenant dans votre prise en charge, comme par exemple votre médecin traitant. Le CHUM transmet ces informations par courrier ou en les déposant sur « Mon Espace Santé » (Pour en savoir plus, rendez-vous sur monespacesante.fr), au travers du Dossier Médical Partagé (DMP) ou via une messagerie sécurisée. Dans ce cadre, les informations vous concernant sont susceptibles d'être envoyées chez un hébergeur de données agréé à cet effet et traitées par des organismes de soins partenaires. »

Conservation de vos données

Votre dossier patient est conservé pendant 20 ans à compter de la date de votre dernière venue à l'hôpital. Si le dossier comporte des informations recueillies alors que vous étiez mineur et que le délai de 20 ans est achevé, le dossier est conservé jusqu'au 28^{ème} anniversaire.

Si le dossier comporte des informations concernant une personne décédée moins de 10 ans après son dernier passage dans l'établissement, le dossier ne sera conservé que

pendant une durée de 10 ans à compter de la date du décès. La mention des actes transfusionnels et, le cas échéant, la copie de la fiche d'incident transfusionnel sont conservées pendant 30 ans.

Utilisation de vos données de santé dans le cadre de la recherche

Des informations nominatives qui vous concernent, à caractère administratif, social et médical sont collectées et font l'objet d'un enregistrement sur un support informatique. Les échantillons biologiques prélevés dans le cadre de votre prise en charge, ou les données qui y sont associées sont également enregistrées. Ces informations sont utilisées par les professionnels de santé de l'équipe de soins pour assurer votre prise en charge ainsi que dans le cadre de la mise en place obligatoire du Programme de Médicalisation du Système d'Information (PMSI).

Par ailleurs, ces données peuvent être utilisées pour réaliser des études de faisabilité, de l'évaluation, de la recherche, ou pour constituer des collections biologiques.

Les recherches réalisées à partir de ces données sont appelées « recherche n'impliquant pas la personne humaine ». Ces études n'impliquent aucune participation de votre part. Les recherches réalisées à partir de vos données s'inscrivent dans un cadre réglementaire strict et seules des personnes habilitées peuvent y accéder sous la responsabilité d'un médecin l'établissement.

Afin d'assurer la confidentialité de vos informations personnelles, ni votre nom ni aucune autre information qui permettrait de vous identifier directement ne seront utilisés pour réaliser les analyses. Les résultats sont produits sous une forme agrégée (regroupant plusieurs patients) qui ne permet pas de vous identifier.

Le responsable du traitement des données est le CHU de Martinique. Les résultats des recherches menées à partir de vos données peuvent faire l'objet de publications scientifiques ou de brevets.

NOTE D'INFORMATION PATIENT
2024/02/046

Traitement des données destinées aux autres organismes et croisement des données de l'établissement

Le CHU de Martinique pourra communiquer des informations non individuelles agrégées aux agences réglementaires ou à ses partenaires de recherches (notamment les registres). Ces personnes, sociétés et agences peuvent être situées dans votre pays, dans d'autres pays de l'Espace économique européen (EEE), aux États-Unis et dans d'autres pays à l'extérieur de l'EEE.

Opposition à la réutilisation de vos données de soin et vos données biologiques

Conformément aux dispositions de la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles) et au règlement général sur la protection des données (règlement UE 2016/679), vous avez un droit d'accès et de rectification sur vos informations personnelles.

Dans certains cas, vous pouvez aussi demander la restriction du traitement de vos informations personnelles, vous opposer sans justification à certains types de traitement de vos informations personnelles, demander que vos informations personnelles soient effacées et demander que vos informations personnelles vous soient fournies, à vous ou à un tiers, sous un format numérique (droit de portabilité).

Vous disposez également d'un droit d'opposition à la transmission des données couvertes par le secret professionnel susceptibles d'être utilisées dans le cadre de recherche.

Votre éventuelle opposition n'affectera pas votre prise en charge ni votre relation avec l'équipe médicale. Vous pouvez exercer ces droits en le demandant par écrit auprès du directeur du CHU de Martinique.

Si vous avez d'autres questions au sujet du recueil, de l'utilisation de vos informations personnelles ou des droits associés à ces

informations, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des données (DPO) du CHU de Martinique dpo@chu-martinique.fr.

En cas de réclamations, vous pouvez également vous adresser à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Concernant la recherche

→ Pour en savoir plus sur la recherche au CHUM <https://www.chu-martinique.fr/recherche/>

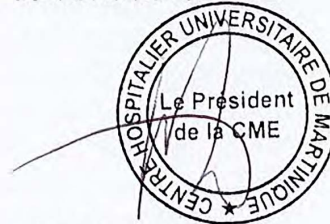
→ Pour exercer vos droits,

● pour le Centre d'Investigation Clinique Antilles-Guyane, CIC : <http://cicec-antilles-guyane.org> ; pour la DRCI : 05 96 59 26 96 ;

● pour le Centre de Ressources Biologiques de la Martinique, CERBIM : cerbim@chu-martinique.fr »

L'ensemble des équipes du CHU de Martinique se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous remercie de la confiance que vous lui accordez.

Président de la CME



François ROQUES

Le Directeur Général



Jérôme Le BRIERE